

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joceline Brideau	Numéro de permis 1023019	Date d'inspection Le 03 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Frimousses		Numéro de téléphone (506) 395-9568	
Adresse 634 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	04 juil. 2025	
Commentaires : Les rapports d'inspection annuels et de surveillance doivent être affichés jusqu'à la prochaine inspection. La garderie est demandée d'afficher les rapports sur son babillard de sa dernière inspection et de la dernière surveillance.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (i) la vérification du casier judiciaire.	24(1)(d)(i)	11 juil. 2025	
Commentaires : Une vérification au Cj a été fait pour une personne associée mais la preuve de la vérification est manquante au dossier. Il est demandé à l'exploitante d'obtenir à nouveau la preuve de vérification de la personne associée.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Observation: -collation -jeu libre -jeu extérieur -sieste -diner</p> <p>Discussion avec l'exploitante sur l'aire de jeu extérieur afin de le ranger et organiser celui-ci permettons aux enfants de mieux circuler et jouer.</p>
--

original signé par  
Karine Basque

Le 03 juillet 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Joceline Brideau

Le 03 juillet 2025

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date